SOCIÉTÉ ANONYME

DE

L'USINE DE SAINTE-MARIE

Au Capital de 1.200.000 de francs

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU 9 JUIN 1947

Sur les Comptes de l'Exercice 1944-1945

Par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

A. Beskudin

187. Rue Blénac 81
FORT DE FRANCE Marilinque

1947

co39/067

SOCIÉTÉ ANONYME

DE

L'USINE DE SAINTE-MARIE

Au Capital de 1.200.000 de francs

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU 9 JUIN 1947

Sur les Comptes de l'Exercice 1944-1945
Par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

A. Be and in

187. Rue Blénac 87
FORT DE FRANCE Mariinique

1947

société ANONYME de l'Usine de Sainte-Marie

. Messienrs,

Vous avez donc au total

Conformément à nos statuts et à la loi, veuillez trouver ci après les comptes de l'exercice 1944-1945 arrêtés au 31 Octobre 1945.

Le compte de Profits et Pertes qui à cette datelaissaitune balance débitrice de 159.212.83 présente à ce jour, d'après le détail que vous trouverez plus loin, un crédit de	2 924.754 12 788.837 96
laisse un solde de Frs :	2.135.910 16
A ces benéfices industriels viennent s'ajouter le montant des derniers réglements de cannes de cette même campagne revenant à nos propriétés exploitées soit frs:	
laisse comme bénéfice agricole la somme de	756 097.15

2.892 013 31

que je vous propose de répartir de la façon suivante:

Par un prélèvement de 1.700.000.00 pour alimenter notre provision légale destinée au renouvellement de notre matériel de rechange que nous n'avons pu constituer d'une facon suffisante au cours des exercices 1943 et

840.000.00

permettant de distribuer un dividende de 350 Francs par action le solde restant servant à régler : L'impot afférent à ce dividende soit ..

231.000 00

et les diverses impositions de cet exercice ...

121 013.31

2.892.013.31

Veuillez trouver ci- après le détail du Compte de Fabrication, du Compte de Profits et Pertes, et le Bilan de votre Société arrêté au 31 Octobre 1945.

Raymond HUYGHUES. DESPOINTES

COMPTE DE FABRICATION

DÉPENSES

Sucres

Achat de 22.621 010 Kilos de cannes à 502,66 o/oo Main d'œuvre de Fabrication Réparation entretien électricité Frais Généraux Entretien ehemins de fer et wagons Transports de cannes Service du Quai Frêt et Transports divers Secours et retraites Charges Sociales Assurances contre incendies Impositions diverses Intérêts et escomptes Approvisionnements et divers	555 927.55 2.851 940.84 823.567.56 515.087 70 126.668 30 596.639 11 356.264.45 151.850.25 607.407 60 50.253 10 165.309.90 333.360.02 198.498 65	11.370.676,90
23TR10987 Rhums 10 2011 bearing		7.332.775.03
Approvisionnements, Combustibles Divers		464.833.70
		19.168.285.63

RECETTES

Sucres

12 091 4,251	sacs de sucre exportés pour Frs sacs de sucre restant en magasins	6.272.635.35
	estimés à 600 Frs	2.550.600.00
10.9h	Will the state of	
16 342	Sacs de sucre fabriqués pour	8.823 235.35

Rhums

103.988	litres	vendus	chauffage	983.424.00
44 .465	«	«	Consommation Locale	364 637.85
189.465	«	«	Exportation	2 888.838.30
161.782	«		Hors Contingent	1.495.847.30
304 930	"		en magasins	3.964.090.00

804 630 Litres rhum à 550 fabriqués pour

9.696.837.45

Mélasses

75.000 litres mélasse à 7 Frs pouvant ser-vir à fabriquer 56.250 litres de rhum à 550

525.000.00

PERTESDU COMPTEDEFABRICATION

123.212.83

19.168.285.63

Bilan de la Société Anonyme de l'Usine

	1.887.265 88
Renouvellement du matériel	2.078.619.96
Propriétés	395 386.91
Approvisionnements et combustibles	3.615.983.25
Débiteurs hors Colonie	2.633.979.81
Débiteurs Colonie	7.765.077.38
	129.226 35
Produits pris en charge 1945	7.039 690.00
PROFITS ET PERTES 1945	159.212 83
Profits et Pertes 1944	130.482.95

25.834.925.32

Sainte-Marie arrêté au 31 Octobre 1945

Capital	1 200,000,00
Fonds de réserve statutaire	120.000.00
Capital supplémentaire 687.265.88	
Réserve supplémentaire 500.000.00	
Fonds de roulement 700.000 00	
Reports d'exercices 619.827.93	2.507.093.81
Provision pour renouvellement matériel	1.811.014.03
Créditeurs hors Colonie	2.708.480.09
Créditeurs Colonie	16.630.152.04
Produits pris en charge 1944	858.185.35
of the south of the factor of	- 1 12 rain no 1 7 LD
there shows a summer things of the	25.834.925.32
	20.001.020.02

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	36.000.00 123.212 83
13. 503.703.00 23. 503.703.00 33. 503.703.00	159 212 83
1945 A nouveau au 31 Octobre 1945 :	159 212.83
1941 - 1942 et 1943	
1947 Janvier 28 3e réglement cannes 1945 à 163 75 0/00	3.704.190 40
Avril 30 Réglement définitif cannes campagne 1945 à 94.73 o/oc	2 142.888 30
Balance	2.924.754.12
	12.019.324.70

1947	Janvier	31	Net	réalisation	compte	le	V	ent	e	Sa	git	tai	re	4.92	7.789.00
1010	011	91	ox I	1 11 11	4		L	acr	oss	1	Vic	to	гу	2 92	4.830.10
1940	Octobre	9 91	201	de réalisati	on sucres		16							210	3.343.95
1947	Avril 3	0 S	olde	réalisation	rhums .									3.95	0.361.65

bilar rathics slacerement to subground upter Noticia. Augus estimated que

12.019.324.70

CERCICE 1944-1945

Dismolar 31 Not divided and the code Segulation 41027.783.00 Line of the code Segulation Victory 2 221.630.18

Rapport du Comité de Surveillance

Messieurs,

Conformément au mandai reçu de votre dernière Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de votre Société pendant l'exercice 1945.

Nous avons obtenu de votre direction tous les éléments utiles à l'accomplissement de notre mission et les documents comptables relatifs à cet exercice nous ont été communiqués dans les délais légaux.

Les comptes qui vous sont présentés sont conformes aux livres et le bilan reflète sincèrement la situation de votre Société. Nous estimons que vous pouvez les approuver, et donner à l'Administrateur décharge de sa gestion.

Fort-de-France, le 21 Mai 1947

G. Rimbaud — J. Roseau — R. J. Plissonneau L. Duchamp de Chastaigné — P. de Jaham

RAPPORT

Sur les opérations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867

Messieurs,

Lors de votre dernière Assemblée Générale, vous avez renouvelé à votre Administrateur les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

En vertu de ces autorisations, votre Société a traité des achats de cannes, opérations dans lesquelles l'Administrateur avait un intérêt personnel direct.

Les cannes ont été réglées au prix fixé par l'Administration; ces opérations qui entrent dans le cadre normal de l'activité sociale n'appellent aucune observation de notre part.

Fort-de-France, le 21 Mai 1947

G. Rimbaud – J. Roseau – R. J. Plissonneau L. Duchamp de Chastaigné – P. de Jaham

Résolution

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil d'Administration qu'il lui a rendu compte des opérations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

Elle approuve ces opérations et renouvelle à l'Administrateur les autorisations prévues par la loi.



